

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA PLAINE DU NORD LOIRET**

L'an deux mil vingt-cinq, le 26 juin, le Conseil Communautaire de la Plaine du Nord Loiret dûment convoqué le 19 juin 2025, s'est réuni au sein de l'Hôtel Communautaire à Bazoches les Gallerandes sous la présidence de Monsieur Martial BOURGEOIS, Président.

Membres en exercice : 26 Pouvoir(s) : 2 Votants : 25

Présents : MM. LIROT Jean-Marc, GRANDEMAIN Michel, CHACHIGNON Alain, LEBRET Olivier, THIBAUT Serge, CHOFFY Patrick, ROUSSEAU Pierre, POINClOUX Daniel, BRISSON Jean-Louis, BOURGEOIS Martial, CHAMBRIN Michel (fondé du pouvoir de M. VILLARD), MME CHATELAIN Danielle, DECOUX Annick, GAZANGEL Emmanuelle, LEBLOND Valérie, PRUNET Delphine, DUPRÉ Céline, RIDEL Nicole, SANTERRE Carole, PETIT Christine, IMBAULT Chantal, LALUCQUE Béatrice, BRUCHET Delphine (fondée du pouvoir de Mme REGNIEZ).

Absents excusés : MM. GAUCHER Dominique, POISSON Bertrand, VILLARD André, MME REGNIEZ Sophie, CAILLETTE Angéline, LACOMBE Roselyne.

Secrétaire de séance : M. Pierre ROUSSEAU

Objet : Modification des tarifs du SPANC à compter du 1^{er} septembre 2025

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L.2224-8 ;
Vu la délibération n°C2023-86 du 12 Décembre 2023 relative aux redevances du SPANC ;

Entendu l'exposé du Président,
Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à la majorité de 22 voix Pour, 0 Contre et 3 Abstentions

DECIDE

- D'approuver les tarifs présentés ci-dessous à compter du 1er septembre 2025 :

Tarifs SPANC		
À compter du 1 ^{er} septembre 2025	Tarif HT	Tarif TTC
Contrôle de conception	238 €	261.80 €
Contrôle de réalisation	238 €	261.80 €
Contrôle de bon fonctionnement	238 €	261.80 €
Contrôle en cas de vente	288 €	316.80 €
Contrôle de diagnostic	238 €	261.80 €
Tarif contre visite	238 €	261.80 €
Absence injustifiée au RDV	75 €	82.50 €

- D'autoriser le Président ou le vice-président délégué à signer toute pièce et prendre toute mesure se rapportant à ce dossier.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus
Pour extrait certifié conforme

Communauté de Communes de la Plaine du Nord Loiret
Séance du 26 juin 2025
Délibération n°C2025-33

Envoyé en préfecture le 07/07/2025

Reçu en préfecture le 07/07/2025


Publié le Feuille

Reçu
Levroult

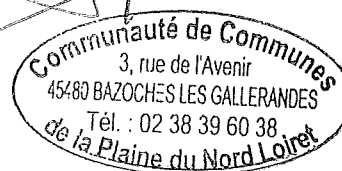
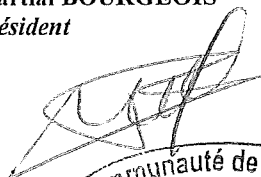
ID : 045-244500542-20250626-C2025_33-DE

A Bazoches-les-Gallerandes, le 26 juin 2025

Pierre ROUSSEAU
Secrétaire de séance



Martial BOURGEOIS
Président



Certifié exécutoire par le Président

Compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture le 07/07/2025
Et de la publication le 07/07/2025

*Mention des voies et délais de recours : La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif d'Orléans - sis 28 rue de la Bretonnerie 45057 ORLEANS cedex 1 - dans le délai de deux mois suivant sa publication ou son affichage.
Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet <http://telerecours.fr>*